

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440103600121

POSTE COMPTABLE : CFP NAZAIRE MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET : VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	48
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	58
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	63
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
A4 - Etat des provisions	65
A5 - Etalement des provisions	66
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	67
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	68
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	69
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	70
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	71
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	72

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	73
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	77
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	78
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	79
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	80
B1.6 - Etat des engagements reçus	81
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	82
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	84
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	85
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	86

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	87
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	90
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	92
C3.2 - Liste des établissements publics créés	93
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	94
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	95

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	96
--	----

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 44103	VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL	BP (projet de budget) 2018
----------------------------	--	--------------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7247
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CARENE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
17624266	17724340	2429.32	1008.84

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1705.502139	974
2	Produit des impositions directes/population	608.113702	491
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1866.193045	1152
4	Dépenses d'équipement brut/population	732.505037	304
5	Encours de dette/population	359.286539	910
6	DGF/population	0	207
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.54735	0.55
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.928941	0.92
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.392513	0.26
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.192524	0.79

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 315 763,48	13 524 601,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 791 162,48
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		14 315 763,48	14 315 763,48

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 591 264,00	6 133 008,17
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 574 744,17	227 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 806 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 166 008,17	7 166 008,17

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 481 771,65	21 481 771,65
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 576 191,00	0,00	2 599 222,00	0,00	2 599 222,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 500 970,00	0,00	6 765 120,00	0,00	6 765 120,00
014	Atténuations de produits	315 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 262 037,05	0,00	2 279 684,44	0,00	2 279 684,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 654 198,05	0,00	12 144 026,44	0,00	12 144 026,44
66	Charges financières	60 000,00	0,00	67 400,00	0,00	67 400,00
67	Charges exceptionnelles	48 500,00	0,00	45 500,00	0,00	45 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		18 000,00	0,00	18 000,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		84 847,56	0,00	84 847,56
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 812 698,05	0,00	12 359 774,00	0,00	12 359 774,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 104 816,40		1 420 989,48	0,00	1 420 989,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	558 000,00		535 000,00	0,00	535 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 662 816,40		1 955 989,48	0,00	1 955 989,48
TOTAL		14 475 514,45	0,00	14 315 763,48	0,00	14 315 763,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 315 763,48
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	36 000,00	0,00	44 100,00	0,00	44 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	354 427,00	0,00	360 846,00	0,00	360 846,00
73	Impôts et taxes	12 134 075,00	0,00	12 044 708,00	0,00	12 044 708,00
74	Dotations et participations	628 478,00	0,00	541 425,00	0,00	541 425,00
75	Autres produits de gestion courante	537 995,00	0,00	528 222,00	0,00	528 222,00
Total des recettes de gestion courante		13 690 975,00	0,00	13 519 301,00	0,00	13 519 301,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 740 975,00	0,00	13 524 301,00	0,00	13 524 301,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		300,00	0,00	300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		300,00	0,00	300,00
TOTAL		13 740 975,00	0,00	13 524 601,00	0,00	13 524 601,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	791 162,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 315 763,48
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 955 689,48
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 923 850,00	1 574 744,17	5 308 464,00	0,00	6 883 208,17
	Total des dépenses d'équipement	5 923 850,00	1 574 744,17	5 308 464,00	0,00	6 883 208,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	211 500,00	0,00	203 500,00	0,00	203 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 000,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00	0,00	40 000,00
	Total des dépenses financières	279 500,00	0,00	260 500,00	0,00	260 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 203 350,00	1 574 744,17	5 568 964,00	0,00	7 143 708,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		300,00	0,00	300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	28 000,00		22 000,00	0,00	22 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	28 000,00		22 300,00	0,00	22 300,00
	TOTAL	6 231 350,00	1 574 744,17	5 591 264,00	0,00	7 166 008,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 166 008,17
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	618 000,00	227 000,00	479 000,00	0,00	706 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	146 277,77	0,00	1 738 274,52	0,00	1 738 274,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	764 277,77	227 000,00	2 217 274,52	0,00	2 444 274,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	750 000,00	0,00	589 500,00	0,00	589 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 400 000,00	0,00	1 347 744,17	0,00	1 347 744,17
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 150 500,00	0,00	1 937 744,17	0,00	1 937 744,17
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 914 777,77	227 000,00	4 155 018,69	0,00	4 382 018,69

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 104 816,40		1 420 989,48	0,00	1 420 989,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	558 000,00		535 000,00	0,00	535 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	28 000,00		22 000,00	0,00	22 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 690 816,40		1 977 989,48	0,00	1 977 989,48
TOTAL		5 605 594,17	227 000,00	6 133 008,17	0,00	6 360 008,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	806 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 166 008,17
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 955 689,48
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 599 222,00		2 599 222,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 765 120,00		6 765 120,00
014	Atténuations de produits	500 000,00		500 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 279 684,44		2 279 684,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	67 400,00	0,00	67 400,00
67	Charges exceptionnelles	45 500,00	0,00	45 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	18 000,00	535 000,00	553 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	84 847,56		84 847,56
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 420 989,48	1 420 989,48
Dépenses de fonctionnement – Total		12 359 774,00	1 955 989,48	14 315 763,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 315 763,48
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	300,00	300,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	203 500,00	0,00	203 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 883 208,17		6 883 208,17
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	22 000,00	22 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	17 000,00	0,00	17 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00
Dépenses d'investissement – Total		7 143 708,17	22 300,00	7 166 008,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 166 008,17
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	44 100,00		44 100,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	360 846,00		360 846,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 044 708,00		12 044 708,00
74	Dotations et participations	541 425,00		541 425,00
75	Autres produits de gestion courante	528 222,00	0,00	528 222,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	300,00	5 300,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		13 524 301,00	300,00	13 524 601,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	791 162,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 315 763,48
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	589 500,00	0,00	589 500,00
13	Subventions d'investissement	706 000,00	0,00	706 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 738 774,52	0,00	1 738 774,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	22 000,00	22 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		535 000,00	535 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 420 989,48	1 420 989,48
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 034 274,52	1 977 989,48	5 012 264,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	806 000,00
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 347 744,17
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 166 008,17
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 576 191,00	2 599 222,00	0,00
60611	Eau et assainissement	37 000,00	38 500,00	0,00
60612	Energie - Electricité	193 000,00	269 500,00	0,00
60621	Combustibles	1 110,00	990,00	0,00
60622	Carburants	41 000,00	49 000,00	0,00
60623	Alimentation	140 300,00	143 450,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 100,00	2 000,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	47 800,00	45 300,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	182 990,00	182 410,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	53 000,00	49 500,00	0,00
60636	Vêtements de travail	15 000,00	15 700,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 500,00	13 800,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	20 480,00	19 530,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	40 500,00	39 150,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	84 200,00	75 200,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	95 800,00	97 600,00	0,00
6125	Crédit-bail immobilier	439 000,00	443 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	650,00	710,00	0,00
6135	Locations mobilières	31 730,00	33 212,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	7 250,00	0,00
61521	Entretien terrains	71 000,00	50 500,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	23 740,00	19 240,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	14 000,00	18 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 500,00	60 500,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	12 500,00	10 500,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 884,00	17 684,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 230,00	20 030,00	0,00
6156	Maintenance	383 645,00	303 520,00	0,00
6161	Multirisques	27 700,00	27 500,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	15 000,00	15 000,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	7 100,00	8 500,00	0,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	33 060,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	9 800,00	9 300,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 000,00	30 485,00	0,00
6188	Autres frais divers	80,00	60,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	2 000,00	0,00
6226	Honoraires	79 500,00	80 500,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	3 000,00	0,00
6228	Divers	128 031,00	135 670,00	0,00
6231	Annonces et insertions	8 500,00	2 500,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	12 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 300,00	1 100,00	0,00
6237	Publications	18 890,00	21 950,00	0,00
6238	Divers	5 665,00	5 515,00	0,00
6247	Transports collectifs	58 800,00	59 186,00	0,00
6248	Divers	0,00	30,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	2 500,00	0,00
6257	Réceptions	22 150,00	23 270,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	17 620,00	17 830,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	38 200,00	38 544,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	70,00	50,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 250,00	14 550,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	3 800,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	1 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	14 500,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	276,00	5 776,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 600,00	3 770,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 500 970,00	6 765 120,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	2 600,00	2 600,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	21 270,00	11 020,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	72 460,00	75 500,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	11 180,00	11 400,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 027 450,00	3 156 800,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	176 400,00	190 400,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	875 000,00	903 300,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	356 190,00	389 800,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	100 000,00	78 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	686 921,00	749 600,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	998 931,00	1 026 400,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 750,00	34 200,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 600,00	26 100,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 000,00	0,00	0,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	18 000,00	18 800,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	46 000,00	52 400,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 810,00	24 600,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 208,00	12 000,00	0,00
6488	Autres charges	2 200,00	2 200,00	0,00
014	Atténuations de produits	315 000,00	500 000,00	0,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	0,00	125 000,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	315 000,00	375 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 262 037,05	2 279 684,44	0,00
6531	Indemnités	122 000,00	122 000,00	0,00
6532	Frais de mission	4 000,00	2 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 600,00	5 500,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	8 000,00	0,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	5 500,00	0,00
6553	Service d'incendie	650 255,00	656 107,00	0,00
65548	Autres contributions	63 200,00	48 100,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	82 300,00	90 636,00	0,00
65733	Subv. fonct. Départements	4 440,00	4 380,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	2 500,00	700,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	1 000,00	200,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	110 000,00	95 000,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 198 242,05	1 236 561,44	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		11 654 198,05	12 144 026,44	0,00
66	Charges financières (b)	60 000,00	67 400,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	61 404,07	70 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 020,07	-3 500,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 616,00	900,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	48 500,00	45 500,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	3 000,00	3 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	37 500,00	36 500,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	3 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	18 000,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	18 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	84 847,56	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		11 812 698,05	12 359 774,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 104 816,40	1 420 989,48	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	558 000,00	535 000,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	558 000,00	535 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 662 816,40	1 955 989,48	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 662 816,40	1 955 989,48	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 475 514,45	14 315 763,48	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 315 763,48
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	17 050,16
Montant des ICNE de l'exercice N-1	20 391,98
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	36 000,00	44 100,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	43 100,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	6 000,00	1 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	354 427,00	360 846,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	10 000,00	0,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	5 000,00	4 500,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 500,00	17 536,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 800,00	4 800,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	16 380,00	19 100,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 122,00	1 100,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	110 000,00	100 000,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	182 425,00	198 000,00	0,00
70688	Autres prestations de services	3 400,00	2 460,00	0,00
7078	Autres marchandises	1 500,00	1 000,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 700,00	1 250,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	600,00	1 100,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 134 075,00	12 044 708,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 438 467,00	4 407 000,00	0,00
73211	Attribution de compensation	6 250 000,00	6 177 000,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 074 000,00	1 078 000,00	0,00
73221	FNGIR	22 108,00	22 008,00	0,00
7336	Droits de place	500,00	700,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	29 000,00	30 000,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	120 000,00	120 000,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	80 000,00	90 000,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	120 000,00	120 000,00	0,00
74	Dotations et participations	628 478,00	541 425,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	66 000,00	53 280,00	0,00
74718	Autres participations Etat	46 400,00	33 800,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	1 000,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	6 000,00	6 000,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	447 200,00	356 040,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	3 725,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	56 848,00	80 000,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	8 580,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	537 995,00	528 222,00	0,00
752	Revenus des immeubles	537 995,00	528 222,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		13 690 975,00	13 519 301,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	50 000,00	5 000,00	0,00
7713	Libéralités reçues	45 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	5 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 740 975,00	13 524 301,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	300,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	0,00	300,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	300,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 740 975,00	13 524 601,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			791 162,48
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			14 315 763,48

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	0,00	5 029,00	0,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	265 600,00	1 169 000,00	0,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	35 010,00	0,00	0,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	240 000,00	264 000,00	0,00
140	Opération d'équipement n° 140 (5)	0,00	0,00	0,00
143	Opération d'équipement n° 143 (5)	80 000,00	0,00	0,00
144	Opération d'équipement n° 144 (5)	0,00	50 000,00	0,00
147	Opération d'équipement n° 147 (5)	84 000,00	0,00	0,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	1 226 700,00	974 500,00	0,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	219 800,00	108 700,00	0,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	10 000,00	25 000,00	0,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	404 500,00	0,00	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	302 700,00	496 600,00	0,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	5 000,00	410 635,00	0,00
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	27 000,00	0,00	0,00
203	Opération d'équipement n° 203 (5)	279 300,00	0,00	0,00
204	Opération d'équipement n° 204 (5)	15 650,00	0,00	0,00
207	Opération d'équipement n° 207 (5)	47 320,00	0,00	0,00
209	Opération d'équipement n° 209 (5)	5 470,00	0,00	0,00
210	Opération d'équipement n° 210 (5)	65 800,00	0,00	0,00
240	Opération d'équipement n° 240 (5)	1 100 000,00	0,00	0,00
243	Opération d'équipement n° 243 (5)	1 510 000,00	1 800 000,00	0,00
244	Opération d'équipement n° 244 (5)	0,00	5 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 923 850,00	5 308 464,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	211 500,00	203 500,00	0,00
1641	Emprunts en euros	211 000,00	203 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 000,00	17 000,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	28 000,00	17 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00	40 000,00	0,00
Total des dépenses financières		279 500,00	260 500,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 203 350,00	5 568 964,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	300,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	300,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	300,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	28 000,00	22 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	28 000,00	22 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		28 000,00	22 300,00	0,00

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 231 350,00	5 591 264,00	0,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	1 574 744,17
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 166 008,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	618 000,00	479 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	169 000,00	170 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	299 000,00	309 000,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	150 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	146 277,77	1 738 274,52	0,00
1641	Emprunts en euros	107 277,77	1 710 999,52	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	39 000,00	27 275,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		764 277,77	2 217 274,52	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 150 000,00	1 937 244,17	0,00
10222	FCTVA	700 000,00	504 500,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	85 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 400 000,00	1 347 744,17	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 150 500,00	1 937 744,17	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 914 777,77	4 155 018,69	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 104 816,40	1 420 989,48	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	558 000,00	535 000,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	558 000,00	535 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 662 816,40	1 955 989,48	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	28 000,00	22 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	28 000,00	22 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 690 816,40	1 977 989,48	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 605 594,17	6 133 008,17	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	227 000,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	806 000,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 166 008,17

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : Eclairage public

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 780,89	a 23 039,93	5 029,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 780,89	23 039,93	5 029,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	11 780,89	23 039,93	5 029,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 068,93
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : Investissements dive

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		506 863,01	a 51 434,76	1 169 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 538,02	1 000,00	100 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	31 538,02	1 000,00	100 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	427 725,91	50 434,76	569 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	349 467,97	0,00	158 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	6 500,00	0,00	411 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	71 757,94	1 505,17	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	48 929,59	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 599,08	0,00	495 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 449,25	0,00	330 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	36 149,83	0,00	165 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 39 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	39 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	39 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 181 434,76
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : Equipement et matériel sportif

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : Voirie gros entretien et modernisation

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 596 548,67	a 38 436,49	264 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 596 548,67	38 436,49	264 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 557 661,82	32 002,81	264 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	38 886,85	6 433,68	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 170 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	170 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	170 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-132 436,49
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 140 (1)
LIBELLE : Parc Nature Prés de gris / la motte : aménagement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		188 038,05	a 3 240,01	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	188 038,05	3 240,01	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	188 038,05	3 240,01	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 240,01
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 143 (1)
LIBELLE : Rénovation Ecole Albert Vinçon

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		524 076,93	a 9 296,83	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	524 076,93	9 296,83	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	5 555,23	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	524 076,93	3 741,60	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 227 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	227 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	147 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	80 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	217 703,17
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : Ferme de l'Ormois

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 147 (1)
LIBELLE : Schéma d'amménagement des Eaux pluviales

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 696,00	a 28 031,21	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 696,00	28 031,21	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 696,00	28 031,21	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 031,21
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : Réaménagement Complexe Sportif

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		983 234,39	a 526 731,18	974 500,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 383,67	0,00	30 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 383,67	0,00	30 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	286 568,91	43 727,98	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 607,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	284 961,65	43 727,98	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	686 281,81	483 003,20	944 500,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	104 540,38	0,00	34 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	581 741,43	483 003,20	910 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 501 231,18
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 157 (1)
LIBELLE : Amélioration du cadre de vie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		318 024,43	a 32 285,24	108 700,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184 049,59	12 097,64	26 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	184 049,59	12 097,64	26 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	133 974,84	20 187,60	82 700,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	133 974,84	20 187,60	37 900,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	39 500,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	5 300,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 985,24
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : Vidéo-protection

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 43 759,89	25 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	43 759,89	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	43 759,89	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-68 759,89
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : parking de co-voiturage proche CTM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : Agrandissement Musée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 840,67	a 56 673,22	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 840,67	56 673,22	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	16 840,67	56 673,22	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-56 673,22
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : Gros entretien bâtiments communaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 001 125,43	a 154 938,87	496 600,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	137 001,06	0,00	3 100,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	5 902,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	44 721,78	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	50 405,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	554,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	8 074,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	14 364,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 976,10	0,00	3 100,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	864 124,37	154 938,87	489 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	864 124,37	154 938,87	489 500,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-651 538,87
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : MOYENS DES SERVICES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		28 052,28	a 251 081,00	410 635,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 373,00	0,00	39 515,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 373,00	0,00	39 515,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 679,28	251 081,00	371 120,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	3 884,85	41 250,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	420,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	244 919,08	68 750,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	526,80	0,00	48 670,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	17 912,23	1 342,13	63 100,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 820,25	934,94	148 350,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-661 716,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1)
LIBELLE : Equipement et mobilier mairie**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 203 (1)
LIBELLE : Equipement et matériels des Serv Techniques

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 058 550,62	a 15 058,12	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 058 550,62	15 058,12	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	713 978,75	8 068,77	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	344 571,87	6 989,35	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 058,12
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 204 (1)
LIBELLE : équipement et matériel S. entretien

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 207 (1)
LIBELLE : équipement et matériel Restaurant scolaire

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 209 (1)
LIBELLE : équipement et matériel des écoles

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 210 (1)
LIBELLE : matériels informatiques

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		397 477,80	a 28 051,20	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	166 811,69	8 016,60	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	166 811,69	8 016,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	230 666,11	20 034,60	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	224 442,12	2 434,60	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 223,99	17 600,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 051,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 240 (1)
LIBELLE : aménagement de la rue de la Croix chevalier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		918 856,03	a 143 744,80	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	918 856,03	143 744,80	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	918 856,03	143 744,80	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 270 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	270 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	270 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	126 255,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 243 (1)
LIBELLE : Renouvellement Urbain à Bellevue

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 418,85	a 100 941,42	1 800 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 418,85	100 941,42	1 800 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 414,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	26 004,25	100 941,42	1 800 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 900 941,42
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 244 (1)
LIBELLE : Voirie Ormois

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		72 312,37	a 68 000,00	5 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	72 312,37	68 000,00	5 000,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	72 312,37	68 000,00	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-73 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	2 305 085	0	214 700	60 000	373 350	6 500	48 000	589 000	1 972 329	0	5 568 964
- Equipements municipaux (2)		2 045 085	0	214 700	60 000	368 350	6 000	48 000	589 000	1 967 329	0	5 298 464
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	5 000	0	0	0	5 000	0	10 000
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											22 300
Total dépenses de l'exercice	0	2 327 385	0	214 700	60 000	373 350	6 500	48 000	589 000	1 972 329	0	5 591 264
RAR N-1 et reports	0	438 232	1 505	80 879	71 673	526 731	1 342	0	0	454 381	0	1 574 744
Total cumulé dépenses d'investissement	0	2 765 617	1 505	295 579	131 673	900 081	7 842	48 000	589 000	2 426 710	0	7 166 008
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	5 653 508	0	0	0	0	500	0	0	479 000	0	6 133 008
RAR N-1 et reports	0	806 000	0	227 000	0	0	0	0	0	0	0	1 033 000
Total cumulé recettes d'investissement	0	6 459 508	0	227 000	0	0	500	0	0	479 000	0	7 166 008

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	7 484 265	793 535	1 363 250	1 064 623	354 796	303 750	898 453	36 350	2 015 724	1 017	14 315 763
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	7 484 265	793 535	1 363 250	1 064 623	354 796	303 750	898 453	36 350	2 015 724	1 017	14 315 763
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	12 761 851	2 000	231 500	19 900	37 100	22 000	348 750	0	101 500	0	13 524 601
RAR N-1 et reports	0	791 162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	791 162
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	13 553 013	2 000	231 500	19 900	37 100	22 000	348 750	0	101 500	0	14 315 763

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES											
		0	2 765 617	1 505	295 579	131 673	900 081	7 842	48 000	589 000	2 426 710	0	7 166 008
Total dépenses investissement		0	2 765 617	1 505	295 579	131 673	900 081	7 842	48 000	589 000	2 426 710	0	7 166 008
Dépenses réelles		0	2 743 317	1 505	295 579	131 673	900 081	7 842	48 000	589 000	2 426 710	0	7 143 708
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	203 000	0	0	0	0	500	0	0	0	0	203 500
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	17 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 000
Opérations d'équipement		0	2 483 317	1 505	295 579	131 673	900 081	7 342	48 000	589 000	2 426 710	0	6 883 208
109	Eclairage public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 069	0	28 069
110	Investissements dive	0	431 000	1 505	213 930	0	5 000	0	0	569 000	0	0	1 220 435
12	Equipement et matériel sportif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
124	Voies gros entretien et modernisation	0	260 000	0	0	0	0	0	0	0	42 436	0	302 436
140	Parc Nature Près de gris / la motte : aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 240	0	3 240
143	Rénovation Ecole Albert Vinçon	0	0	0	9 297	0	0	0	0	0	0	0	9 297
144	Ferme de l'Ormois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
147	Schéma d'aménagement des Eaux pluviales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 031	0	28 031

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
155	Réaménagement Complexe Sportif	0	750 000	0	0	0	751 231	0	0	0	0	0	1 501 231
157	Amélioration du cadre de vie	0	47 698	0	4 800	0	0	0	0	0	88 488	0	140 985
160	Vidéo-protection	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 760	0	68 760
163	Agrandissement Musée	0	0	0	0	56 673	0	0	0	0	0	0	56 673
17	Gros entretien bâtiments communaux	0	435 421	0	37 018	35 000	95 100	0	29 000	20 000	0	0	651 539
2000	MOYENS DES SERVICES	0	533 124	0	28 500	25 000	48 750	7 342	19 000	0	0	0	661 716
201	Equipement et mobilier mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
203	Equipement et matériels des Serv Techniques	0	15 058	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 058
204	équipement et matériel S. entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
207	équipement et matériel Restaurant scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
209	équipement et matériel des écoles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
210	matériels informatiques	0	11 017	0	2 035	15 000	0	0	0	0	0	0	28 051
240	aménagement de la rue de la Croix chevalier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 745	0	143 745
243	Renouvellement Urbain à Bellevue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 941	0	1 900 941
244	Voirie Ormois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 000	0	73 000
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	22 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 300
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300
041	Opérations patrimoniales	0	22 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 000

RECETTES													
Total recettes investissement	0	5 653 508	0	227 000	0	0	500	0	0	0	479 000	0	6 360 008
Recettes réelles	0	3 675 519	0	227 000	0	0	500	0	0	0	479 000	0	4 382 019
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 937 244	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 937 244
13	Subventions d'investissement	0	0	0	227 000	0	0	0	0	0	479 000	0	706 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 738 275	0	0	0	500	0	0	0	0	0	1 738 775
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	1 977 989	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 977 989
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0	1 420 989	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 420 989
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	535 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	535 000
041	Opérations patrimoniales	0	22 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	0	7 484 265	793 535	1 363 250	1 064 623	354 796	303 750	898 453	36 350	2 015 724	1 017	14 315 763	
Dépenses réelles	0	5 528 276	793 535	1 363 250	1 064 623	354 796	303 750	898 453	36 350	2 015 724	1 017	12 359 774	
011	Charges à caractère général	0	1 762 936	11 418	76 355	93 873	42 256	17 500	26 283	36 350	531 234	1 017	2 599 222
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 874 190	113 010	1 054 530	250 250	0	156 580	872 170	0	1 444 390	0	6 765 120
014	Atténuations de produits	0	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
022	Dépenses imprévues	0	84 848	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 848
65	Autres charges de gestion courante	0	197 902	669 107	209 865	720 500	312 540	129 670	0	40 100	0	0	2 279 684
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	67 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 400
67	Charges exceptionnelles	0	23 000	0	22 500	0	0	0	0	0	0	0	45 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	18 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 000
	Dépenses d'ordre	0	1 955 989	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 955 989
023	Virement à la section d'investissement	0	1 420 989	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 420 989

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	535 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	535 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	12 761 851	2 000	231 500	19 900	37 100	22 000	348 750	0	101 500	0	13 524 601
Recettes réelles		0	12 761 551	2 000	231 500	19 900	37 100	22 000	348 750	0	101 500	0	13 524 301
013	Atténuations de charges	0	44 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 100
70	Produits des services, du domaine, vente	0	34 346	2 000	198 000	19 900	1 100	0	100 000	0	5 500	0	360 846
73	Impôts et taxes	0	11 954 708	0	0	0	0	0	0	0	90 000	0	12 044 708
74	Dotations et participations	0	253 175	0	33 500	0	0	0	248 750	0	6 000	0	541 425
75	Autres produits de gestion courante	0	470 222	0	0	0	36 000	22 000	0	0	0	0	528 222
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
	01/01/2018	295 925,00	0,00	0,00	0,00	295 925,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		295 925,00	0,00	0,00	0,00	295 925,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 500 577,94									
1641 Emprunts en euros (total)					3 500 577,94									
5074746+	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2014	2016-01-29	01/11/2016	2 200 000,00	F		1,750	1,750	EURO	T	X Autres	O	A-1
C0878626	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/1999	1999-05-28	01/07/2000	71 484,11	V	Révisable / livret A	3,800	3,800	EURO	A	P	O	A-1
C85.060359	CAISSE EPARGNE ECUREUIL	02/06/2006	2006-06-21	25/12/2006	1 000 000,00	F		4,350	4,350	EURO	A	C	O	A-1
PLA9003TS469508	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/02/1997	1997-06-30	01/05/1998	81 800,79	V	Révisable / livret A	3,050	3,050	EURO	A	P	O	A-1
PLAT9003TS46951	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/02/1997	1997-05-29	01/05/1998	147 293,04	V	Révisable / livret A	4,300	4,300	EURO	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					48 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					48 000,00									
201500328	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	18/12/2014	2015-07-02	01/01/2017	48 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
Total général					3 548 577,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 564 897,14					156 691,84	52 226,38	0,00	17 050,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 564 897,14					156 691,84	52 226,38	0,00	17 050,16
5074746+	N	0,00	A-1	2 111 175,80	23,75	F		1,750	72 459,35	36 234,85	0,00	5 907,63
C0878626	N	0,00	A-1	36 424,17	14,00	V	Révisable / livret A	1,550	2 310,89	571,59	0,00	267,36
C85.060359	N	0,00	A-1	319 708,43	4,00	F		4,350	74 896,83	13 907,32	0,00	9 939,35
PLA9003TS469508	N	0,00	A-1	34 845,26	12,00	V	Révisable / livret A	1,550	2 227,04	540,10	0,00	337,05
PLAT9003TS46951	N	0,00	A-1	62 743,48	12,00	V	Révisable / livret A	1,550	4 797,73	972,52	0,00	598,77
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		38 400,00					9 600,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		38 400,00					9 600,00	0,00	0,00	0,00
201500328	N	0,00	A-1	38 400,00	4,00	F	0,000		9 600,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 603 297,14					166 291,84	52 226,38	0,00	17 050,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 603 297,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1525 €	2010-10-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	20	07/10/2011
L	AMENAGEMENT DE BIENS ET AMENAGT URBAIN	7	07/10/2011
L	EQUIPEMENT DE CUISINE	9	07/10/2011
L	EQUIPEMENT SPORTIF ET FESTIVITES	2	07/10/2011
L	LOGICIEL DONT LA DUREE DE VIE < 1 AN	1	07/10/2011
L	LOGICIEL DONT LA DUREE DE VIE > 1 AN	2	07/10/2011
L	FRAIS D'ETUDES DOCUMENTATION URBANISME	5	07/10/2011
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVIES DE REALISATIONS	5	07/10/2011
L	SIGNALETIQUES DE VOIRIE	5	07/10/2011
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE DONT DUREE DE VIE	4	07/10/2011
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE DONT DUREE DE VIE	10	07/10/2011
L	OUTILLAGE DES SERVICES TECHNIQUES	2	07/10/2011
L	MATERIEL PEDAGOGIQUE	2	07/10/2011
L	MATERIEL CLASSIQUE	4	07/10/2011
L	MATERIEL D'ENTRETIEN	7	07/10/2011
L	MATERIEL ECOLES	3	07/10/2011
L	MATERIEL INCENDIE ET INFORMATIQUE	4	07/10/2011
L	MOBILIER ET VEHICULES	7	07/10/2011
L	MATERIEL ROULANT	5	07/10/2011
L	TRAVAUX SUR RESEAUX	20	07/10/2011
L	SUBV. RECUES	0	07/10/2011
L	SUBV. INVESTT ORG PUBLICS BIENS MOBILIER	5	30/03/2012
L	SUBV. INVESTT ORG PUBLICS MATERIELS	5	30/03/2012
L	SUBV. INVESTT ORG PUBLICS ETUDES	5	30/03/2012
L	SUBV. INVESTT PERS DT PRIVE BIENS MOBILIERS	5	30/03/2012
L	SUBV. INVESTT ORG PUBLICS BAT ET INSTALL°	10	30/03/2012
L	SUBV. INVESTT PERS DT PRIVE MATERIELS	5	30/03/2012
L	SUBV. INVESTT PERS DT PRIVE ETUDES	5	30/03/2012
L	SUBV. INVESTT PERS DT PRIVE BAT ET INSTALL°	10	30/03/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	36 000,00		0,00	36 000,00	0,00	36 000,00
CONTENTIEUX RUE DE LA CHALANDIERE	15 000,00	01/04/2016	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
CONTENTIEUX PREEMPTION AZ120-AZ122-AZ124 SCI L AIG	3 000,00	27/05/2016	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
CONTENTIEUX IDEA	18 000,00	22/03/2018	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	36 000,00		0,00	36 000,00	0,00	36 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
		0,00	0	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		243 300,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		203 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	203 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 300,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	300,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	243 300,00	1 574 744,17	0,00	1 818 044,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 545 489,48	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		589 500,00	0,00
10222	FCTVA	504 500,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	85 000,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 955 989,48	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	535 000,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 420 989,48	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 545 489,48	227 000,00	806 000,00	1 347 744,17	4 926 233,65

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 818 044,17
Ressources propres disponibles	IV	4 926 233,65
Solde	V = IV – II (6)	3 108 189,48

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 500 000,00	4 049 428,48										279 785,72	115 499,32	
EHPAD ASSOCIATION LA RESIDENCE L'AUTOMNE	2013	X Autres	EHPAD RESIDENCE L'AUTOMNE-RESTRUCTURATION MAISON DE RETRAITE - MONTANT INITIAL : 3 700 000 ? GARAN	CAISSE CREDIT MUTUEL	1 850 000,00	1 634 704,54	21,00	T	R	Euribor 3 mois	2,980	R	Euribor 3 mois	2,980	A-1	EURO	41 096,45	57 588,54
EHPAD RESIDENCE L'AUTOMNE	2012	X Autres	EHPAD -RESIDENCE L'AUTOMNE-RESTRUCTURATION MAISON DE RETRAITE MONTANT INITIAL : 5 300 000 ? GARANT	CAISSE CREDIT MUTUEL	2 650 000,00	2 414 723,94	26,50	T	V	Révisable / livret A	2,070	V	Révisable / livret A	3,320	A-1	EURO	238 689,27	57 910,78
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					12 074 196,55	4 933 735,88										260 462,62	499 439,25	

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ESPACE DOMICILE	2008	C	ISLE DE GRON 18 LOGTS LOCATIFS-CONTT ESPACE DOMICILE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	252 872,00	197 714,04	42,00	A	V	Révisable / livret A	4,300	V	Révisable / livret A	4,300	A-1	EURO	19 738,79	1 749,12
ESPACE DOMICILE	2008	C	ISLE DE GRON CONSTRUCTION 18-LOGEMENTS-ESPACE DOMICILE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 521 460,00	1 042 561,78	32,00	A	V	Révisable / livret A	2,350	V	Révisable / livret A	2,350	A-1	EURO	56 198,87	22 215,08
ESPACE DOMICILE	2000	C	LGT PASTEUR ESPACE DOMICILE-ACQUIS* et AMENAGEMENT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 408,20	19 857,31	15,00	A	V	Révisable / livret A	3,050	V	Révisable / livret A	3,050	A-1	EURO	813,88	1 063,75
ESPACE DOMICILE	2000	C	67 rue Pasteu-SA HLM ESPACE DOMICILE Acquis* habitat*	CIL-COMITE INTERPROFESSIONNEL	21 800,21	2 180,03	3,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	21,80	1 090,01
HABITAT 44	1989	C	BELLEVUE CONTT 1275143 (ex : C219990) A6469-OPAC 44	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	713 866,76	279 406,63	7,00	A	V	Révisable / livret A	4,300	V	Révisable / livret A	1,950	A-1	EURO	5 448,43	37 640,30
HABITAT 44	2000	P	HENRI DUNANT-OPAC44	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	436 770,53	26 006,99	1,00	A	F		4,300	F		1,950	A-1	EURO	507,14	26 006,99
HABITAT 44	2000	P	HENRI DUNANT-OPAC 44 CONTT 1275279 (ex C916567) G14	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	610 982,12	37 764,58	1,00	A	V		4,300	V		1,950	A-1	EURO	736,41	37 764,58
HABITAT 44	1989	P	BELLEVUE c1275145 (ex C220047) A65683-OPAC 44	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 258 163,25	455 159,91	7,00	A	V		5,800	V		1,950	A-1	EURO	8 875,62	61 316,92
HABITAT 44	1989	P	H.DUNANT 1275134 (ex C219827 A646)-OPAC 44 G18	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 833 660,56	782 266,26	9,00	A	V		3,550	V		3,550	A-1	EURO	27 770,45	75 292,46
HABITAT 44	1989	C	BELLEVUE C1275135 (ex C219828) A6468-OPAC 44-G19	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	198 183,72	77 186,77	7,00	A	V	Révisable / livret A	3,550	V	Révisable / livret A	1,950	A-1	EURO	1 302,38	10 398,23
HABITAT 44	1973	X Autres	BELLEVUE CONSTRUCT LOGT.-OPAC 44 C144699 -G33	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 576,39	74,60	1,00	A	F		1,000	F		1,110	A-1	EURO	0,75	74,60
HABITAT 44	2006	X Autres	BELLEVUE III CONSTRUCTION 8-PAVILLONS HABITAT44	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 405,00	87 935,41	42,00	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EURO	1 626,81	1 402,96
HABITAT 44	2006	C	BELLEVUE III CONSTRUCTION-8 PAVILLONS-HABITAT 44	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	562 500,00	493 150,70	33,00	A	V	Révisable / livret A	4,600	V	Révisable / livret A	4,600	A-1	EURO	22 684,93	6 650,36

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAMO-HLM MARCHÉ DE L'OUEST	1980	X Autres	LA RAMEE-SAMO C167574 G11	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 489,18	8 956,01	3,00	A	F		3,350	F		3,350	A-1	EURO	300,03	2 887,53
SAMO-HLM MARCHÉ DE L'OUEST	1980	X Autres	LA RAMEE-SAMO C189282 -G32	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 931,61	6 557,90	2,00	A	F		3,350	F		3,350	A-1	EURO	219,69	3 224,92
SILENE	1979	X Autres	AIR SAIN-SILENE-C189107 - G4	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 013,34	11 119,26	6,00	A	F		1,200	F		1,200	A-1	EURO	133,43	1 798,39
SILENE	1979	X Autres	AIR SAIN-SILENE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	41 938,72	1 916,51	1,00	A	F		3,350	F		3,350	A-1	EURO	64,29	1 916,51
SILENE	1986	P	BAS TREGONNEAU-SILENE C253503G7	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 300,05	4 107,49	4,00	A	F		4,940	F		4,940	A-1	EURO	202,91	997,32
SILENE	1975	X Autres	BAS TREGONNEAU-SILENE - G10 -1282106 - (ex C0913124)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	400 365,53	47 738,26	1,50	T	F	Révisable / livret A	3,800	F	Révisable / livret A	3,800	A-1	EURO	1 349,20	31 527,84
SILENE	1975	X Autres	BAS TREGONNEAU 1282108 (ex C913127)-SILENE RENEGOCIATION - G16	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	440 402,92	60 875,49	1,75	T	V	Révisable / livret A	5,675	V	Révisable / livret A	5,675	A-1	EURO	2 681,68	34 064,44
SILENE	2001	C	Victor Hugo SILENE-SILENE-conv930301 - G20	CIL-COMITE INTERPROFESSIONNEL	20 123,27	6 439,46	9,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	64,40	804,93
SILENE	1993	P	MOUILDAIS-SILENE-C434690 - G23 RENEG 1282073	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	894 875,73	367 090,17	9,00	A	V		5,800	V		5,800	A-1	EURO	40 278,28	32 210,38
SILENE	2001	C	Ilot Victor Hugo CDC SILENE C1012111-G25	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 039 096,00	681 275,96	17,00	A	V	Révisable / livret A	4,200	V	Révisable / livret A	4,200	A-1	EURO	63 616,48	28 258,35
SILENE	2001	C	Ilot Victor Hugo Silène C9303010 - G28	CIL-COMITE INTERPROFESSIONNEL	46 954,00	18 781,60	10,00	A	F		1,500	F		1,500	A-1	EURO	281,72	1 878,16
SILENE	1976	X Autres	LOGEMENT PASTEUR-SILENE C167353 -G31	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 050 373,73	124 191,85	4,00	A	F		1,200	F		1,200	A-1	EURO	1 490,30	30 494,65
SILENE	2012	C	AIR SAIN (EX 87080058) - SILENE RENEGOCIATION-C87120054 -G43	CAISSE EPARGNE ECUREUIL	373 683,73	93 420,91	2,00	A	F		4,280	F		4,280	A-1	EURO	4 053,95	46 710,47
TOTAL GENERAL					16 574 196,55	8 983 164,36											540 248,34	614 938,57

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 155 186,91
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	218 518,22
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 373 705,13
Recettes réelles de fonctionnement	II	13 524 301,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,16

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2011	Mobilier : BEA CASERNEMENT GENDARMERIE	374 318,58	NATIXIS LEASE CICOBAIL	32	378 061,76	381 842,39	385 660,83	389 517,44	9 021 684,18	10 556 766,60

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					16 574 196,55	8 983 164,36	0,00
Au profit d'organismes publics					12 074 196,55	4 933 735,88	0,00
1973	G33 - Bellevue C144699	HABITAT 44	42	A	2 576,39	74,60	0,00
1975	G10- Bas Trégonneau C1282106	SILENE	19	A	400 365,53	47 738,26	0,00
1975	G16- Bas Trégonneau C1282108	SILENE	19	A	440 402,92	60 875,49	0,00
1976	G31 - Logt rue Pasteur C167353	SILENE	45	A	1 050 373,73	124 191,85	0,00
1976	G4-Air Sain	SILENE	43	A	64 013,34	11 119,26	0,00
1979	G5- Air Sain C189110	SILENE	38	A	41 938,72	1 916,51	0,00
1980	G32- La Ramée C189282	SAMO	40	A	72 931,61	6 557,90	0,00
1980	G11- La Ramée C167574	SAMO	38	A	67 489,18	8 956,01	0,00
1989	G19- Bellevue contrat C219828	HABITAT 44	21	A	198 183,72	77 186,77	0,00
1989	G18- Henri Dunant C219827	HABITAT 44	35	A	1 833 660,56	782 266,26	0,00
1989	G17- Bellevu C220047	HABITAT 44	32	A	1 258 163,25	455 159,91	0,00
1989	G9- Bellevue C219990	HABITAT 44	32	A	713 866,76	279 406,63	0,00
1993	G23 - Mouldais C434690	SILENE	32	A	894 875,73	367 090,17	0,00
1996	G7- Bas Trégonneau C253503G7	SILENE	32	A	19 300,05	4 107,49	0,00
2000	G8 - Logts rue Pasteur C926765	ESPACE DOMICILE	32	A	34 408,20	19 857,31	0,00
2000	G22- 67 rue Pasteur C850837	ESPACE DOMICILE	20	A	21 800,21	2 180,03	0,00
2000	G12- Henri Dunant	HABITAT 44	33	A	436 770,53	26 006,99	0,00
2000	G14- Henri Dunant C916567	HABITAT 44	34	A	610 982,12	37 764,58	0,00
2001	G28 - Ilot Victor Hugo C9303010	SILENE	25	A	46 954,00	18 781,60	0,00
2001	G25- Ilot Victor Hugo	SILENE	32	A	1 039 096,00	681 275,96	0,00
2001	G20- Logements Victor Hugo	SILENE	25	A	20 123,27	6 439,46	0,00
2006	G42 - Bellevue III C1128252	HABITAT 44	40	A	562 500,00	493 150,70	0,00
2006	G41- Bellevue III - 8 logts	HABITAT 44	50	A	95 405,00	87 935,41	0,00
2008	G1 - Isle de Gron 18 logements	ESPACE DOMICILE	50	A	252 872,00	197 714,04	0,00
2008	G2- Isle de Gron C1129482	ESPACE DOMICILE	40	A	1 521 460,00	1 042 561,78	0,00
2012	G43- Air Sain C87120054	SILENE	8	A	373 683,73	93 420,91	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					4 500 000,00	4 049 428,48	0,00
2012	G45- EHPAD RESIDENCE L'AUTOMNE	ASSOCIATION L'AUTOMNE	30	A	2 650 000,00	2 414 723,94	0,00
2013	G44- EHPAD RESIDENCE L'AUTOMNE	ASSOCIATION L'AUTOMNE	25	A	1 850 000,00	1 634 704,54	0,00
TOTAL					16 574 196,55	8 983 164,36	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		SUBVENTION 2018	CDIFF	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2018	ADAR AIDES A DOMICILE	Association	6 665,00
6574		SUBVENTION 2018	ADMR	Association	100,00
6574		SUBVENTION 2018	AIDE A DOMICILE POUR TOUS	Association	550,00
6574		SUBVENTION 2018	ALZHEIMER LOIRE ATLANTIQUE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	AMIITIE DETENTE LOISIRS	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	ANSDDPAH ASSOCIATION	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	AOPA	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	APEI LES PAPILLONS BLANCS	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE ATLANTIQUE	Association	60,00
6574		SUBVENTION 2018	CLIC DE LA REGION NAZAIRIENNE	Etablissement de droit public	3 961,50
6574		SUBVENTION 2018	CNL LOGEMENT ET CONSOMMATION	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	ENFANCE ET FAMILLE	Association	400,00
6574		SUBVENTION 2018	FEMMES SOLIDAIRES	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	LA CROIX BLANCHE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	550,00
6574		SUBVENTION 2018	ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	COLLEGE RG CADOU	Etablissement de droit public	7 217,00
6574		SUBVENTION 2018	ACCA ASSO° COMMUNALE DE CHASSE	Association	700,00
6574		SUBVENTION 2018	ACROLA	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	ADEM	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	AERO CLUB	Association	2 649,13
6574		SUBVENTION 2018	AERO MODEL CLUB	Association	1 358,26
6574		SUBVENTION 2018	AMGE GYM ENTRETIEN 2E ET 3E AGE	Association	2 681,00
6574		SUBVENTION 2018	AMICALE DES AGENTS TERRITORIAUX	Association	45 472,00
6574		SUBVENTION 2018	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	2 020,00
6574		SUBVENTION 2018	AMICALE LAIQUE ALBERT VINCON	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	AMICALE LAIQUE ALBERT VINCON SECTION TENNIS	Association	4 937,74
6574		SUBVENTION 2018	AMICALE LAIQUE MONTOIR CENTRE	Association	400,00
6574		SUBVENTION 2018	AMICALE LAIQUE MONTOIR LES TRETEAUX	Association	700,00
6574		SUBVENTION 2018	ASSO° SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE RG CADOU	Association	800,00
6574		SUBVENTION 2018	ASSOCIATION LES EXPERTS	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	BRIVET CANOE KAYAK	Association	1 834,75
6574		SUBVENTION 2018	ENTENTE MONTOIR TRIGNAC	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	CAP LONCE	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION 2018	CSM	Association	33 572,06
6574		SUBVENTION 2018	FCPE MONTOIR CENTRE CONSEIL LOCAL PARENTS ELEVES	Association	400,00
6574		SUBVENTION 2018	FMH UNION LOCALE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	FNACA	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	FRANCE ADOT DON D'ORGANES	Association	110,00
6574		SUBVENTION 2018	GATM GROUPE ACTION TOURISME MONTOIRIN	Association	1 160,00
6574		SUBVENTION 2016	GROUPEMENT DES PARENTS D'APPRENTIS	Association	200,00
6574		SUBVENTIN 2018	HABITANTS DU VILLAGE DE GRON	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	HANDISPORT	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	JALMAV	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	JEUNES SAPEURS POMPIERS DE L'ESTUAIRE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	LA BOUILLONE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	LA CROISIERE DE PEN BRON	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	LA RPEVENTION ROUTIERE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	LA STEPHANOISE DE MONTOIR	Association	43 081,29
6574		SUBVENTION 20018	LA STEPHANOISE LA COMEDIE BUISSONNIERE	Association	700,00
6574		SUBVENTION 2018	LE COTEAU LES EAUX VIVES	Association	11 373,57
6574		SUBVENTION 2018	LES AMIS DU MUSEE DE LA RESISTANCE CHATEAUBRIANT	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	MARINE ACCUEIL LOIRE	Association	1 000,00
6574		SUBVENTION 2018	MONTOIR ATLANTIQUE CYCLISME	Association	9 928,46
6574		SUBVENTION 218	MONTOIR ST MALO TENNIS DE TABLE	Association	3 760,62
6574		SUBVENTION 2018	OASB OFFICE ANIMATION SPORTIVE BRIERE	Association	14 468,46
6574		SUBVENTION 2018	OGEC SAINT ETIENNE	Association	1 312,00
6574		SUBVENTION 2018	OMS	Association	30 400,00
6574		SUBVENTION 2018	OSCM	Association	828 500,00
6574		SUBVENTION 2018	PACTES PERMANENCES ASSOC CANTON	Association	1 700,00
6574		SUBVENTION 2018	PECHEURS GRANDE BRIERE MOTTIERE	Association	150,00
6574		SUBVENTION 2018	PETANQUE OLYMPIQUE MONTOIRINE	Association	2 245,89
6574		SUBVENTION 2018	PREVENIR ET REPARER	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	RESTAURANTS DU COEUR	Association	550,00
6574		SUBVENTION 2018	SECOURS CATHOLIQUE	Association	550,00
6574		SUBVENTION 2018	SOLIDARITE FEMMES LOIRE ATLANTIQUES	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	SOS DEPRESSION 44	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2018	START'AIR	Association	153 568,00
6574		SUBVENTION 2018	UCM UNION CYCLISTE MONTOIRINE	Association	3 474,71
6574		SUBVENTION 2018	VIE LIBRE	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		32,00	0,00	32,00	30,00	0,00	30,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		84,00	0,00	84,00	80,00	0,00	80,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	32,00	0,00	32,00	32,00	0,00	32,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	22,00	0,00	22,00	20,00	0,00	20,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		17,00	0,00	17,00	16,00	0,00	16,00
ASEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EDUCATEUR PRINCIPAL JEUNES ENFANTS	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
PUERICULTRICE DE CLASSE SUPERIEURE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE DU PATRIMOINE BIBLIOTHEQUE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
COORDINATEUR CULTUREL TC (1)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	1,00	7,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE PM	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL 1ERE CLASSE DE PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		148,00	3,00	151,00	143,00	0,00	143,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - VILLE DE MONTOIR DE BRETAGNE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2018

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
COORDINATEUR CULTUREL TC (1)	B	CULT	0	0,00	3-3-1*	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ANIMATION TNC (4)	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (TC) 6	C	TECH	0	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE TC (4)	C	TECH	0	0,00	A Autres	CDD
ADJOINT TECHNIQUE TNC (12)	C	TECH	0	0,00	3-1	CDD
ADJOINT ANIMATION TC (1)	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
AUXILIAIRE PUERICULTURE PPALE 2E CLASSE TNC (2)	C	MS	0	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être étiquetés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/01/2018 - ISLE DE GRON 18 LOGTS LOCATIFS-CONTT ESPACE DOMICI	ESPACE DOMICILE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	422 032,20
01/01/2018 - ISLE DE GRON CONSTRUCTION 18-LOGEMENTS-ESPACE DOMI	ESPACE DOMICILE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 470 388,78
01/01/2018 - AIR SAIN-SILENE-C189107 - G4	SILENE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 457,49
01/01/2018 - AIR SAIN-SILENE	SILENE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 916,51
01/01/2018 - BAS TREGONNEAU-SILENE C253503G7	SILENE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 416,75
01/01/2018 - LGT PASTEUR ESPACE DOMICILE-ACQUIS° et AMENAGEMENT	ESPACE DOMICILE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 435,37
01/01/2018 - BELLEVUE CONTT 1275143 (ex : C219990) A6469-OPAC	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	296 172,66
01/01/2018 - BAS TREGONNEAU-SILENE - G10 -1282106 - (ex C09131	SILENE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 868,40
01/01/2018 - LA RAMEE-SAMO C167574 G11	SAMO-HLM MARCHE DE L'OUEST		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 262,65
01/01/2018 - HENRI DUNANT-OPAC44	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 006,99
01/01/2018 - HENRI DUNANT-OPAC 44 CONTT 1275279 (ex C916567) G	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 764,58
01/01/2018 - BAS TREGONNEAU 1282108 (ex C913127)-SILENE RENEGOC	SILENE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	63 459,80
01/01/2018 - BELLEVUE c1275145 (ex C220047) A65683-OPAC 44	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	482 472,20
01/01/2018 - H.DUNANT 1275134 (ex C219827 A646)-OPAC 44 G18	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	899 795,72
01/01/2018 - BELLEVUE C1275135 (ex C219828) A6468-OPAC 44-G19	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 818,45
01/01/2018 - Victor Hugo SILENE-SILENE-conv930301 - G20	SILENE		CIL-COMITE INTERPROFESSIONNEL	6 664,84
01/01/2018 - 67 rue Pasteu-SA HLM ESPACE DOMICILE Acquis° habit	ESPACE DOMICILE		CIL-COMITE INTERPROFESSIONNEL	2 190,92
01/01/2018 - MOUILDAIS-SILENE-C434690 - G23 RENEG 1282073	SILENE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	460 223,23
01/01/2018 - Ilot Victor Hugo CDC SILENE C1012111-G25	SILENE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	938 209,48
01/01/2018 - Ilot Victor Hugo Silène C9303010 - G28	SILENE		CIL-COMITE INTERPROFESSIONNEL	20 049,35
01/01/2018 - LOGEMENT PASTEUR-SILENE C167353 -G31	SILENE		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	126 449,50
01/01/2018 - LA RAMEE-SAMO C189282 -G32	SAMO-HLM MARCHE DE L'OUEST		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 669,55
01/01/2018 - BELLEVUE CONSTRUCT LOGT.-OPAC 44 C144699 -G33	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74,60
01/01/2018 - BELLEVUE III CONSTRUCTION 8-PAVILLONS HABITAT44	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 623,33
01/01/2018 - BELLEVUE III CONSTRUCTION-8 PAVILLONS-HABITAT 44	HABITAT 44		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	945 379,32
01/01/2018 - AIR SAIN (EX 87080058) - SILENE RENEGOCIATION-C87	SILENE		CAISSE EPARGNE ECUREUIL	95 447,88

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2018 - EHPAD RESIDENCE L'AUTOMNE- RESTRUCTURATION MAISON	EHPAD ASSOCIATION LA RESIDENCE L'AUTOMNE	RESIDENCE L'AUTOMNE	ASSOCIATION	2 181 362,57
01/01/2018 - EHPAD -RESIDENCE L'AUTOMNE- RESTRUCTURATION MAISON	EHPAD RESIDENCE L'AUTOMNE	MAISON DE RETRAITE L'AUTOMNE	ASSOCIATION	3 620 094,04
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
01/01/2018 - SUBVENTION 2018	OSCM	OSCM	ASSOCIATION	828 500,00
01/01/2018 - SUBVENTION 2018	START AIR	START AIR	ASSOCIATION	153 568,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CARENE	01/01/2000	FISCALITE PROPRE TPU	0,00
SIVU FOURRIERE DE GUERANDE	01/01/2018	SANS FISCALITE PROPRE	12 500,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE ATLANTIQU	01/01/2018		0,00
Autres organismes de regroupement			
SBVB SYNDICAT BASSIN VERSANT DU BRIVET	01/01/2018	SANS FISCALITE PROPRE	26 000,00
PARC NATUREL REGIONAL DE BRIERE	01/01/2018	SANS FISCALITE PROPRE	7 300,00
COMMISSION SYNDICALE GRANDE BRIERE MOTTIERE	01/01/2018	SANS FISCALITE PROPRE	2 300,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS CREE PAR LA LOI DU 6 JANVIER 1986	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	01/01/2018	- 01/01/2018		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
PRODUCTION ELECTRIQUE	PRODUCTION ELECTRIQUE PHOTOVOLTAIQUE	04/03/2016	D2016030405 - 04/03/2016	21440103600188	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
LOCAL COMMERCIAL	BAIL COMMERCIAL	20/03/2014 01/01/2018 01/01/2018	- 31/01/2014 - 01/01/2018 - 01/01/2018	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	15,87	0,00	825 000,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	9,81	0,00	3 560 000,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	25,55	0,00	22 000,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			4 407 000,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2018

Présenté par (1),

A Montoir de Bretagne, le 22/03/2018

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Montoir de Bretagne, le 22/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUBRY Jean-Pierre	
BANKI Valérie	
BERNARD Renée	
BERTHEBAUD Cyrille	
BEYER Chantal	
BRILLET Elisabeth	
CHEDOTAL Mireille	
CORFEC Dominique	
DELAHAIE Marie-Christine	
DUBOIS Paul	
ETOGO Roger	
FORESTIER Bernard	
GUIHENEUF Christiian	
JIMENEZ Yannick	
JORGE Philippe	
JOUAND Joël	
LASTENNET Françoise	
LE DORTZ Margarète	
LELIEVRE Patrice	
LEMAITRE Michelle	
LEMEUTE Arlette	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MARTIN Christian	
MARTIN Sylvie	
MARTINEAU Jean-Paul	
NOGUET Thierry	
PLISSONNEAU Pascal	
RIFFAUT Béatrice	
SIMON Christine	
VILAIN Marie-Christine	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2018, et de la publication le 01/01/2018

A Montoir de Bretagne, le 22/03/2018

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil Municipal.